

Communication sur le Progrès 2019

#odd #rse #developpementdurable



Notre engagement



« SO BAG adhère depuis 2014 au Pacte Mondial des Nations Unies.

En effet, notre développement général est imprégné des critères RSE issus de la norme internationale ISO 26000 et les Objectifs de Développement Durable adoptés à l'ONU constituent la ligne directrice de notre démarche.

Je suis persuadé que la prise de conscience - aujourd'hui - de notre responsabilité sociétale - même à notre petite échelle - sera le catalyseur de notre performance de demain. Ma philosophie d'entreprise consiste, aux côtés de nos parties prenantes, à innover constamment tout en respectant l'environnement.

Convaincu du bien-fondé du Pacte Mondial des Nations Unies, je réaffirme aujourd'hui encore mon engagement à respecter les 10 principes fondamentaux décrits dans les 4 thèmes que sont les droits de l'homme, les normes internationales du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

En 2019, j'ai souhaité accentuer ma contribution en engageant SO BAG en qualité d'entreprise ambassadrice du Global Compact France pour la région Bourgogne Franche-Comté. Pour cela, je m'engage à promouvoir encore davantage les valeurs et bonnes pratiques RSE dans ma sphère d'influence. »



Nicolas CHEVALIER
Directeur Général



SO BAG... le packaging autrement

SO BAG est une PME française qui conçoit, produit et commercialise des emballages souples (GRVS Grand Récipient Vrac Souple également appelé big bag) servant au stockage et à l'expédition de produits solides ou en poudre pour de nombreuses industries (agroalimentaire, chimie, pharmacie, sidérurgie, bâtiment, déchets...)

Notre démarche vise à :

- proposer au marché des produits et des services innovants,
- anticiper et répondre aux besoins du marché dans le cadre réglementaire,
- participer à la réduction de l'impact environnemental induit par l'emballage.

Créée fin 2012, SO BAG compte aujourd'hui 28 personnes et continue son développement.

Plus de 400 clients nous font confiance et nous encouragent dans nos projets.

4 brevets déposés et un 5^{ème} en cours traduisent nos efforts d'innovation.



→ Donner un sens vertueux à notre activité

La stratégie globale de SO BAG est naturellement orientée QUALITE, AMELIORATION CONTINUE et INNOVATION mais elle est également orientée SOCIETALE.

En effet, SO BAG a fait le choix d'articuler sa démarche autour des critères RSE issus de la norme internationale ISO 26000 ainsi que des Objectifs de Développement Durable adoptés à l'ONU.

→ Notre production

Afin d'augmenter notre capacité de production (150 000 big bag par an) des travaux d'agrandissement ont été réalisés en 2019.

1300 m² supplémentaires ont été déployés pour arriver à une superficie totale de 2900 m².

Cette extension nous a permis d'intégrer de nouvelles machines et technologies et nous offre ainsi des possibilités de développement de nouveaux produits. Les conditions de travail pour nos salariés ont également été améliorées.

→ Notre engagement vis à vis de nos parties prenantes

SO BAG s'engage avec ses salariés et auprès de ses partenaires.

Nous prenons très au sérieux notre responsabilité environnementale et nous agissons pour réduire l'impact environnemental induit par les emballages, leur provenance, leur conception et leur utilisation. Notre politique de développement durable est en place depuis notre création et nous avons fait le choix de l'intensifier dans notre projet d'extension.

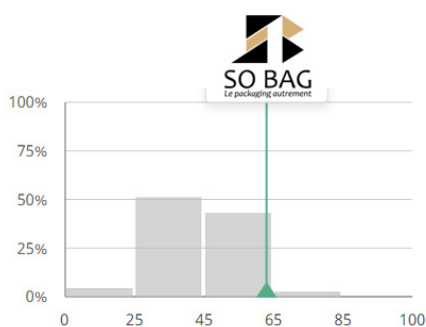
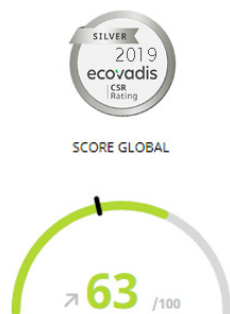


→ La responsabilité sociétale fait partie intégrante de la culture d'entreprise de SO BAG et nous nous reconnaissons dans les valeurs énoncées.

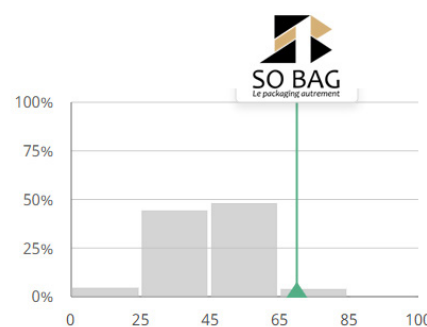
A ce titre et en complément de notre engagement au Pacte Mondial des Nations Unies :

- Nous participons depuis 2014 au programme RSE d' **ecovadis**
 Cette évaluation permet de suivre la performance sociale, environnementale et éthique des chaînes d'approvisionnement mondiales.

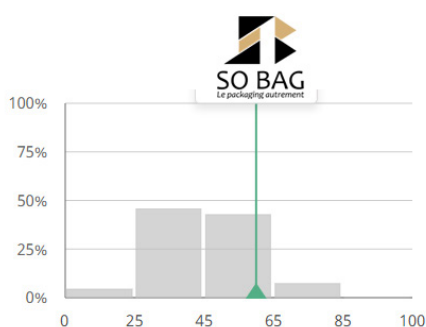
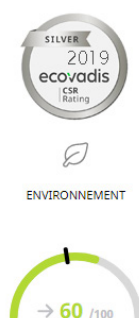
Notre note de 63/100 souligne et récompense les actions que nous menons quotidiennement. SO BAG se place ainsi au 91ème rang centile ce qui signifie que notre score est supérieur à 91% des 40000 entreprises évaluées par EcoVadis.



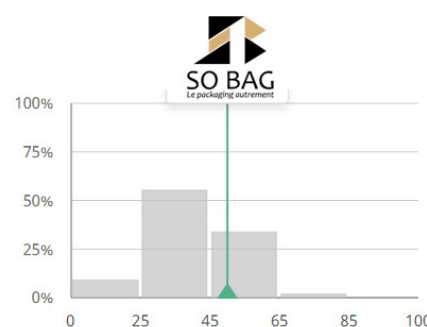
● Toutes les entreprises de ce secteur d'activité évaluées par **ecovadis**



● Toutes les entreprises de ce secteur d'activité évaluées par **ecovadis**



● Toutes les entreprises de ce secteur d'activité évaluées par **ecovadis**



● Toutes les entreprises de ce secteur d'activité évaluées par **ecovadis**

- Nous avons obtenu la labellisation Empl'itude en 2019
 Ce label territorial est axé sur l'emploi et notre contribution durable au développement économique de notre territoire. Il valorise nos actions et nos bonnes pratiques en matière d'emploi, de ressources humaines et d'engagement sociétal.





DROITS DE L'HOMME

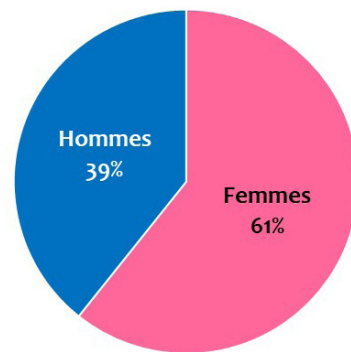
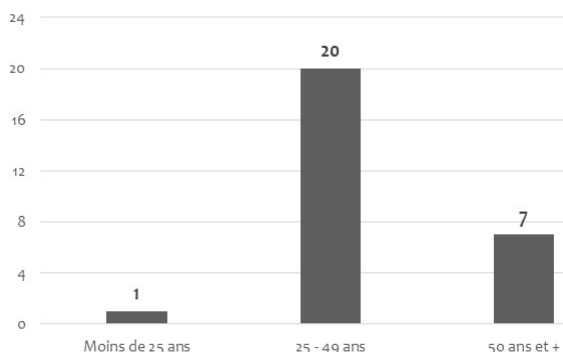
Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme.

Principe 2 : Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme.

SO BAG s'engage à respecter les droits de l'homme et les a tout naturellement inscrits dans sa politique qualité. En 2019, les actions réalisées ont contribué aux ODD 1, 4, 5, 8, 9, 10, 11 et 17.



Notre équipe est composée de 28 personnes, dont 17 femmes et 11 hommes, issus de 3 nationalités différentes. La moyenne d'âge est de 41 ans.



➔ Sensibilisation de nos parties prenantes à la RSE

En interne

- Dès l'intégration

Dans le cadre de sa démarche qualité, SO BAG sensibilise chaque nouveau membre de son équipe aux bonnes pratiques d'hygiène, de sécurité, de qualité et de respect de l'environnement. La sensibilisation est réalisée oralement lors de l'intégration et les informations sont retranscrites dans le livret d'accueil.

- Une sensibilisation en continue

En complément, SO BAG anime mensuellement des temps courts (une vingtaine de minutes) consacrés aux rappels de ces bonnes pratiques. Chaque membre de l'équipe y participe et cette animation est réalisée en petits groupes afin de favoriser les échanges.

Au delà de la qualité de service et de production, une attention particulière est portée sur les conditions de travail. Cette action permet d'impliquer chacun des collaborateurs dans l'amélioration continue.

En 2019, il a été acté que ces animations seraient également l'occasion de présenter la démarche RSE de SO BAG au travers des actions réalisées au quotidien. Chaque action est présentée en faisant écho aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU.

A l'externe

• En complément de la communication que nous réalisons sur nos produits, nous avons toujours à cœur d'expliquer notre démarche RSE et les nombreuses actions que nous menons au quotidien. L'objectif est de sensibiliser sur notre territoire et dans notre sphère d'influence les entreprises, les collectivités et plus globalement nos parties prenantes. La communication sur la RSE est devenue un fil rouge. SO BAG souhaite en effet incarner un nouveau modèle d'entreprise responsable. A l'image de la sensibilisation auprès de nos salariés chaque action est présentée en faisant écho aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU.



→ Tout naturellement, SO BAG s'est engagée en 2019 en qualité d'Entreprise ambassadrice du Global Compact France pour la région Bourgogne Franche-Comté.

→ Lutte contre les discriminations

La lutte contre les discriminations est bien évidemment intégrée dans la politique RH de SO BAG. Nous sommes particulièrement attentifs au principe d'égalité des chances.

Partenariat avec un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT)

• Depuis 2013, SO BAG confie annuellement des travaux de découpe de toile intissée à l'ESAT du Vernoy (71). Il s'agit de missions de sous traitance, réalisées au sein même de l'ESAT par des travailleurs en situation de handicap.

Partenariat avec une Entreprise Adaptée (EA)

• En 2019, SO BAG a fait le choix d'intégrer en interne la blanchisserie et l'entretien de ses locaux. Pour cela, la mission a été confiée à l'Entreprise Adaptée de l'EPSMS du Vernoy (71) ce qui a permis de créer un emploi.



La blanchisserie étant réalisée en interne, aucune ramassage de linge est réalisée par un véhicule ce qui permet de limiter l'empreinte carbone et donc d'agir favorablement vis à vis de l'environnement.

Inclusion d'un travailleur handicapé en milieu ordinaire

• En 2019, SO BAG a embauché Eric à la suite d'une année de mise à disposition par l'Etablissement Public Social et Médico-Social du Vernoy (71).

Cette année de mise à disposition a été nécessaire pour le former et l'amener progressivement à une certaine autonomie sur son poste. Les missions confiées ont été adaptées en fonction de ses capacités, afin de ne pas le mettre en difficulté.

Membre à part entière de notre équipe, Eric s'épanouit au quotidien dans son travail.



Faire travailler des personnes en situation d'exclusion

• SO BAG a trouvé en début d'année 2019 un nouveau partenaire pour recycler ses déchets de glassine. Il s'agit de l'association Les Valoristes Bourguignons qui emploie des personnes en situation d'exclusion pour collecter, trier et recycler des déchets aujourd'hui enfouis sous terre.

En 2019, nous avons pu collecter 895 kgs de glassine et nous avons sollicité l'association pour trouver une filière de revalorisation des liens de cerclage.

Après étude, Les Valoristes Bourguignons ont rendu cette filière opérationnelle au 1^{er} janvier 2020 ce qui nous permettra à l'avenir de travailler davantage avec ce partenaire.



Non seulement nous agissons pour diminuer nos déchets en partance pour l'enfouissement mais en plus nous contribuons à la création d'emploi pour personnes en situation d'exclusion au travers de cette association.

→ Nouvelle méthode de recrutement



SO BAG a testé une nouvelle méthode pour ses recrutements en 2019.

Privilégiant le repérage des habiletés nécessaires au poste de travail concerné, la Méthode de Recrutement par Simulation proposée par Pôle Emploi ne tient pas compte du CV, des diplômes et de l'expérience.

Une analyse des postes a tout d'abord été menée au sein de nos locaux par Pôle Emploi. Des exercices ont ainsi été construits pour évaluer les habiletés repérées. Ils simulent par analogie des situations professionnelles significatives. Plusieurs salariés de SO BAG ont participé à ces tests afin d'étalonner les résultats.

Les candidats ont été invités à participer à une réunion collective de présentation de l'entreprise et de l'environnement de travail. Ceux souhaitant poursuivre se sont inscrits aux tests et les candidats ayant atteint le score minimum défini ont été reçus en entretien par SO BAG.

2 recrutements en CDI ont ainsi été réalisés en fin d'année 2019 avec cette méthode.

→ SO BAG labellisée Empl'itude



Empl'itude est le premier label territorial en France valorisant les actions et les bonnes pratiques des organisations en matière d'emploi, de ressources humaines et d'engagement sociétal.

Reconnue sur son territoire pour ses bonnes pratiques RSE, SO BAG a naturellement fait partie des 3 premières entreprises labellisées en mai 2019. 4 autres entreprises ont rejoint les rangs des labellisées fin 2019 et d'autres le seront en 2020 ce qui permettra de créer prochainement un club sur le Territoire Le Creusot-Montceau (71).



→ Implication des salariés



Un groupe de travail participatif a été créé en 2019 dans le cadre de notre préparation à la certification FSSC 2000. 6 salariés volontaires ont donc réalisé ensemble l'évaluation HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point). Cette méthode identifie, évalue et maîtrise les dangers significatifs au regard de la sécurité des aliments. D'autres groupes de travail participatifs seront mis en place pour impliquer nos salariés sur l'Amélioration Continue ou encore la mise à jour de notre Document Unique.

→ Communautés et développement local

SO BAG est une entreprise citoyenne qui, par son dynamisme, apporte son soutien et son implication sur son territoire.

Mécénat associatif

- Comme chaque année, SO BAG a répondu favorablement à une dizaine d'initiatives associatives en 2019. Le soutien matériel ou financier a été apporté à des clubs sportifs (gym, natation), culturels (radio club, musique), associations santé (enfants diabétiques), etc.

Participation au financement de matériel médical

- Depuis 2013, SO BAG soutient l'association « Un bouchon collecté = un geste utile ». En 2019, 3m³ de bouchons de mandrins de toile, de mandrins de bobines de fil et de bouchons collectés par nos salariés ont été offerts à l'association. Acheminée en filière de recyclage, la somme perçue par cette collecte sert à financer l'achat de matériel médical pour aider des familles touchées par le handicap.



Mécénat pour l'innovation pédagogique

- SO BAG a apporté en 2019 son soutien par un don de matériels au projet VRAI « Village Ressource Apprenant International ».



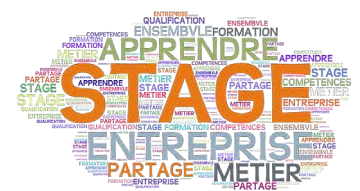
Il s'agit d'un nouveau lieu d'apprentissage situé sur le campus universitaire du Creusot (71) où des acteurs publics et privés sont à la fois ressources et apprenants.

S'appuyant sur une pédagogie auteur-projet, les acteurs viennent partager leur expertise, leurs expériences et parcours, mais aussi les projets de développement de leurs structures.

Cet espace de travail collaboratif permettra dès 2020 d'impulser des projets innovants sur notre territoire industriel et nous sommes heureux d'y contribuer.

Accueil d'étudiants

- Chaque année, SO BAG accueille des étudiants. En 2019, un élève en Bac professionnel maintenance (Lycée Professionnel Haigueré à Blanzay 71) et un élève de BTS maintenance (Lycée Blum à Le Creusot 71) ont pu réaliser leur stage au sein de notre entreprise. Nous avons également accueilli un groupe de 5 étudiants en BTS Métiers des services à l'environnement (Lycée Parriat de Montceau-les-Mines 71) pour leur participation à un concours organisé par l'Académie.



Développement et attractivité de notre Territoire

- SO BAG fait partie des membres fondateurs de LIANES qui regroupe une centaine d'acteurs socio-économiques du bassin Le Creusot - Montceau - Autun (71). Ce collectif fonctionne depuis 2016 avec une gestion participative et collaborative. Sa vocation est de rendre visibles et accessibles les initiatives locales, les besoins et les réussites des acteurs du Territoire pour générer une synergie naturelle et fédératrice.

En 2019, SO BAG s'est engagée dans l'organisation des rencontres mensuelles et s'est attachée à mettre en lumière différents acteurs en lien avec la RSE. C'est ainsi que les thèmes sur la qualité de vie au travail, le sport en entreprise, l'emploi de personnes handicapées, les nouveaux dispositifs de formation ou encore le label Empl'itude ont été présentés.

- Une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences sur le Territoire a débuté en 2019. SO BAG a participé activement au sein de la branche industrie. Des travaux de groupe se poursuivront en 2020 pour favoriser les recrutements sur notre Territoire.

- Afin de promouvoir les carrières possibles et la qualité de vie dont notre Territoire bénéficie, SO BAG a participé à 2 salons professionnels aux côtés de la Communauté Urbaine Creusot-Montceau :

Le Salon du Travail et de la Mobilité professionnelle à Paris en janvier 2019 et

France Attractive, le forum de l'Economie et de l'attractivité des Territoires à Paris en octobre 2019.





RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

Principe 4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

Principe 5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

La Qualité de Vie au Travail fait partie intégrante de la politique sociale de SO BAG. Pour Nicolas CHEVALIER, il faut être innovant dans la manière de manager car le personnel est la plus grosse richesse de l'entreprise : en prendre soin, développer leurs compétences et leur fournir un cadre de travail stimulant constituent ainsi les lignes directrices de notre démarche.

En 2019, les actions réalisées ont contribué aux ODD 3, 4, 8, 9, 10 et 17.



→ Qualité de Vie au Travail

2019 a été marquée par la fin des travaux d'agrandissement de SO BAG. Les locaux sociaux ont été installés dans l'une des 2 extensions ce qui a permis d'agir positivement sur les conditions de travail de nos salariés.

- Un réfectoire flambant neuf équipé de nouveaux mobiliers (tables, chaises, casiers, meubles de cuisine, évier...) a été aménagé. L'avis des salariés a été pris en compte et nous avons pu mixer les 2 configurations (classique et bistrot) pour faire plaisir au plus grand nombre.

Ce réfectoire disposant de larges baies vitrées est lumineux. Il s'ouvre sur une terrasse équipée de mobilier extérieur pour répondre au souhait de nos salariés fumeurs.



Le mobilier extérieur a été fabriqué par les salariés en situation de handicap d'un ESAT voisin (Le Breuil 71).

- Nos salariés disposent également de nouveaux vestiaires, sanitaires et douches.

- Une salle de bien être / détente a été prévue dans cette nouvelle extension. Nous n'avons encore pas pu l'équiper... le temps de réfléchir aux activités que nous pourrions mettre en place afin de rendre cet espace le plus agréable possible.

→ Santé de nos salariés

Prévention des Troubles Musculo-Squelettiques et réveil musculaire

L'ensemble de notre équipe a pu bénéficier, en début d'année 2019, de 2 jours de formation PRAP Prévention des Risques liés à l'Activité Physique. En devenant ACTEURS de PREVENTION, nos salariés participent à l'amélioration de leurs conditions de travail :

- ils comprennent les risques de leur métier et l'intérêt de la prévention,
- ils approfondissent leurs connaissances du corps humain et ses limites,
- ils observent leur travail et repèrent ce qui peut nuire à leur santé,
- ils participent à leur prévention et à la maîtrise des risques d'accidents du travail.

A la suite de cette formation et afin de prévenir les TMS (Troubles Musculo Squelettiques), SO BAG a fait le choix d'instaurer en avril 2019, une séance quotidienne de réveil musculaire sur le temps de travail avant la prise de poste des salariés.

Des éducateurs sportifs locaux (Creusot Défi 2000) sont venus analyser les postures de travail. Ils ont définis les exercices adaptés aux postures de travail et nous ont accompagnés pendant les 4 premiers mois chaque matin. Dès les premières séances, nous avons ressenti qu'au-delà du réveil musculaire d'un point de vue physique, la bonne humeur règnait.



Mardi 28 mai 2019

ACTU MONTCEAU ET RÉGION 17

BLANZY Entreprises

Chez So Bag, tout le monde pratique le réveil musculaire

Comme un rituel bien installé, chez So Bag, chaque journée de travail débute par une activité de réveil musculaire. L'idée est de favoriser le bien-être au travail, notamment en matière de préservation de la santé physique, mais également la cohésion de l'équipe.

So Bag revendique « un packaging autrement ». On pourrait rajouter que le management, lui aussi, se différencie de la plupart des entreprises, toutes tailles confondues. Depuis le 1^{er} avril, « et ce n'est pas une blague », précise-on du côté de la société, tous les salariés, même le directeur général, se livrent à un tout nouveau rituel qu'ils semblent apprécier de plus en plus. « Chaque jour à la prise de poste, à 8 heures, l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise participent, en groupe, à une séance de réveil musculaire », explique Astrid Bolot, responsable marketing et communication.

L'humain au cœur de l'entreprise

Chez So Bag, nous sommes très attachés au bien-être au travail et à la santé des salariés. Il s'agit de composantes essentielles de la réussite des entreprises. Nous devons avoir à l'esprit que la principale richesse est leur potentiel humain, représenté par les salariés. D'autant qu'ici, la nature même des opérations nécessaires à la fabrication des produits « demande de grandes amplitudes gestuelles. Il faut donc tendre vers une diminution des troubles musculo-squelettiques », poursuit Astrid Bolot, elle-même en bonne place dans la file des gymnastes du quotidien.

Favoriser la cohésion d'équipe

Par ailleurs, ces séances de réveil musculaire ont deux autres vertus : « Développer l'esprit d'équipe ainsi que la solidarité entre les salariés à travers des activités collectives. Ces moments de partage entre toutes les composantes humaines de l'entreprise favorise la cohésion d'équipe. »

Dans son approche, So Bag fait appel aux compétences de l'entreprise favorite à la création d'exercices ludiques, avec des accessoires ou non. Il s'agit d'une préparation de leur corps, articulaire et musculaire, mais aussi mentale, avec des exercices de concentration. »

Philippe GALLAND

Les exercices d'échauffement changent chaque jour. Photo JSJ/Philippe GALLAND

« Adapter le programme d'activités physiques à chaque entreprise »

Creusot Défi 2000 propose, outre ses activités de formations aux métiers d'animateur et d'éducateur sportif, un programme d'activités physiques à destination des entreprises. « Ce programme est adapté aux spécificités de chaque entreprise. » Ce nouveau marché ouvre de belles perspectives à la société.

Jusqu'à là, les activités s'adressaient à des structures promouvant les activités physiques ou sportives : structures de vacances, bases de loisirs, villages vacances, accueils collectifs de mineurs, collectivités territoriales, comités d'entreprise, notamment », explique Thibaud Survivet, directeur de CID 2 000.

CONTACT : Thibaud Survivet au 03.85.80.15.56. Mail : tsurvivet@cid2000orange.fr

Mickaël Sarrazin est éducateur sportif chez Creusot Défi 2 000. Il intervient chaque semaine chez So Bag. Photo JSJ/Philippe GALLAND

Des sacs oui, mais dans les grandes tailles

« So Bag est une PME (petites et moyennes entreprises) française, implantée en Bourgogne depuis 2012 », rappelle Nicolas Chevalier, directeur général de l'entreprise de Blanzay. Nous sommes fabricant et concepteur de grands récipients vrac souples (GRVS) ou « big bag » (grand sac). Notre choix stratégique se porte sur le développement de solutions innovantes, et sur mesure, pour répondre aux besoins spécifiques de nos clients. Quatre brevets ont déjà été déposés depuis notre création. » So Bag emploie 25 salariés. « Nous avons mis en place un système de tutorat. Deux personnes, qui bénéficient de trente ans d'expérience, encadrent notre personnel, dans ce qui s'apparente à des métiers particuliers », explique par sa part Astrid Bolot. Du site de production de

Blanzay sortent 150 000 « big bag » par an. « Nous sommes sur des produits innovants, insiste Astrid Bolot. Le dernier en date est un « big bag » destiné à l'hibitruillage, d'une contenance de 1 500 kg. Nous développons par ailleurs une activité de négocié de produits moins techniques dont la production est délocalisée. »

150 000

C'est le nombre de « big bag » fabriqués par l'entreprise chaque année.

Nicolas Chevalier, directeur général de So Bag. Photo La JSJ/Philippe GALLAND

La satisfaction des salariés a été mesurée par questionnaire et le résultat est sans appel. A l'unanimité, les salariés apprécient la mise en place de ce service. L'utilité d'un réveil musculaire matinal avant la prise de poste est estimée à une moyenne de 8,7/10. Les interventions sont fortement appréciées et 77% des salariés estiment qu'elles ont un impact sur leur santé, sur leur bien-être physique et psychologique ».

L'animation se poursuit aujourd'hui encore. L'initiative de SOBAG fera à ce titre partie en 2020 d'un reportage de France 3 Bourgogne Franche-Comté sur le Bien-être en entreprise.

Prévention des risques professionnels

- La prévention est intégrée dans la gestion de l'entreprise. A cet effet, SO BAG suit un contrat de prévention des risques professionnels avec la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail) Bourgogne Franche-Comté. L'achat de matériel de manutention améliorant les conditions de travail est ainsi suivi.

Equipements Individuels de Protection

- Chaque nouveau salarié reçoit à son arrivée des EPI - Equipements Individuels de Protection et une attention particulière est faite pour les bouchons anti-bruit, en effet ceux-ci sont réalisés sur mesure. En 2019 et comme chaque année, le réassort des EPI a été effectué. Les salariés ont donc recus de nouveaux pantalons, t-shirts, blouses et chaussures.

En 2020, la confection du modèle de blouse évoluera suite à l'avis des salariés.

Nouvelle mutuelle

- Depuis la création de SO BAG, chaque salarié bénéficie d'une protection santé via la mutuelle d'entreprise avec possibilité d'inclure sa famille.

En 2019, une consultation a été menée auprès de différents organismes afin d'améliorer les prestations applicables. Ainsi au 1^{er} janvier 2020, nos salariés bénéficieront d'une couverture santé renforcée avec une prise en charge par l'entreprise améliorée et un reste à charge pour les salariés inférieur à 2019.

→ Formation

Intégration des nouveaux arrivants

- Plusieurs tuteurs et tutrices sont nommés au sein de SO BAG. Disposant d'une expérience solide dans la confection de big bag, ces salariés ont pour rôle de prendre en charge les nouveaux arrivants et de les former. Ils les accompagnent jusqu'à la prise de poste autonome; cela passe par des explications précises sur les processus de confection, du conseil technique ou encore des astuces de travail.

📺 En 2019, nous avons complété cette formation par des tutoriels vidéos permettant de pointer des gestes pratiques précis.



Formation continue

- Au-delà de l'intégration, le développement des compétences fait partie des missions de SO BAG. Ainsi et pour les salariés qui le souhaitent, SO BAG étudie les possibilités de formation.

En 2019, l'assistant Qualité a débuté une formation «Responsable des systèmes de management QHSE». Cette formation diplômante est réalisée pendant 1 an par alternance.



→ Communication interne

• En complément de la communication interne traditionnelle sur le lieu de travail (orale, via le tableau d'affichage...) SO BAG utilise depuis 2019 une plateforme collaborative digitale avec ses salariés. Cette plateforme permet notamment de diffuser plus facilement les supports de formation, articles de presse... mais elle permet aussi de diffuser des photos ou des vidéos que nous recevons de nos clients... une façon de montrer l'utilisation finale des produits que nos salariés ont confectionnés. Une boîte à idées a également été créée sur cette plateforme.

→ Actions sociales

Nos salariés ont bénéficié en 2019 de diverses actions sociales :

- une prime de pouvoir d'achat dans le cadre de la loi n°2018-1213 portant sur les mesures d'urgences économiques et sociales,
- des chèques vacances en juin,
- des chèques cadeau pour Noël,
- des chèques cadeau pour les naissances,
- 2 repas conviviaux ont été organisés au sein de l'entreprise avant les départs en congés d'été et de Noël,
- des achats groupés (chaussettes, parfums, billetterie parcs d'attraction...).





ENVIRONNEMENT

Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.

Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

L'implication sociétale de SO BAG vis-à-vis de l'environnement est inscrite dans sa politique qualité. En effet, en tant que fournisseur d'emballage plastique, nous devons être conscient de l'impact que peut avoir notre activité d'un point de vue environnemental. Prévenir la pollution, limiter l'utilisation des matières premières et des ressources ou encore mieux gérer nos déchets constituent nos lignes directrices. Nous avons donc à cœur de travailler sur de nouveaux concepts plus propres, moins polluants et amener des solutions durables.

Les actions réalisées par SO BAG en 2019 ont contribué aux ODD 6, 7, 9, 11, 12, 13, 14, 15 et 17.



→ Optimisation de l'empreinte carbone induite par les transports

La limitation des émissions de gaz à effet de serre fait partie des préoccupations de SO BAG et l'optimisation des transports constitue un facteur clé.



- Ainsi suite à une étude menée en 2019, nous avons fait le choix d'une logistique multimodale combinant les modes de transport ferroviaire, fluvial et routier. Le premier conteneur maritime acheminé par rail sera réceptionné début 2020 sur notre site de production.
- SO BAG a également réceptionné une nouvelle machine de découpe laser. Cet investissement permet d'intégrer une étape de fabrication sur notre site de production et donc de limiter les transports.
- Enfin et toujours dans le souci d'optimiser l'empreinte carbone induite par les transports, SO BAG a intégré en interne la blanchisserie des vêtements de travail de son équipe. Il n'y a donc pas de ramasse de linge effectué par une société extérieure.



La blanchisserie est réalisée par un salarié de l'Entreprise Adaptée grâce à un contrat de mise à disposition. Cette action contribue également à lutter contre les discriminations.

→ Consommation responsable pour notre bâtiment

2019 a été marquée par la fin des travaux d'agrandissement de SO BAG. Doublant sa surface de production et de stockage et intégrant de nouveaux locaux sociaux, l'extension du bâtiment constituait une occasion d'agir positivement sur l'environnement.

- Soucieuse de gérer durablement les ressources en eau, SO BAG a choisi d'installer une citerne de 30000 litres de récupération des eaux de pluie. L'eau ainsi collectée est utilisée pour le nettoyage des palettes en plastique et des clichés pour la personnalisation des big bag, pour l'entretien des espaces verts et elle alimente les sanitaires.



- Tout naturellement, un contrat d'électricité verte 100 % renouvelable a été mis en place courant 2019.
- Enfin, les bureaux bénéficient d'une lumière naturelle grâce aux baies vitrées ce qui permet de maîtriser la consommation d'énergie et rend l'espace agréable à travailler.

- Nous optimisons l'usage du papier comme nous le faisons depuis de nombreuses années. En 2019, nous avons fait le choix d'étudier la dématérialisation des fiches de paie et les échanges de données informatiques (EDI) pour notre service commercial.

- Enfin nos salariés ont également apporté leur contribution. Dans le réfectoire, il n'y a pas de vaisselle ou de gobelet à usage unique... chacun dispose de son mug et de ses couverts. Plusieurs poubelles ont été installées pour trier les plastiques, cartons, ordures ménagères. Les déchets organiques des repas, du marc de café... sont revalorisés dans un composteur. Enfin, fini l'essuie-tout place aux torchons de vaisselle et essuie-mains en tissus... lavables et réutilisables.



Le composteur a été fabriqué par les salariés en situation de handicap d'un ESAT voisin (Le Breuil 71).

→ Déchets

L'objectif de SO BAG est de tendre vers un zéro enfouissement. A cet effet, nous recherchons un maximum de filières de revalorisation pour nos déchets.

Déchets envoyés en filière de revalorisation en 2019

6934 kgs	de papier et carton
4228 kgs	de housse en polyéthylène
4171 kgs	de toile en polypropylène
3008 kgs	de palettes en polyéthylène / polypropylène
895 kgs	de glassine



Lorsqu'une nouvelle filière se présente à nous, nous n'hésitons pas à en faire la promotion dans notre sphère d'influence.

2 nouvelles filières en 2019 pour la glassine et les liens de cerclage

• SO BAG a trouvé en début d'année 2019 un nouveau partenaire pour recycler ses déchets de glassine. Sur 9 mois, nous avons pu collecter 895 kgs de glassine et c'est l'association Les Valoristes Bourguignons qui se charge de la revalorisation. De plus, nous leur avons soumis notre souhait de pouvoir collecter et faire revaloriser nos liens de cerclage. L'association a étudié cette filière rapidement et l'a rendue opérationnelle au 1^{er} janvier 2020 ce qui nous permettra d'augmenter les volumes recyclés en 2020.



Non seulement nous agissons pour diminuer nos déchets en partance pour l'enfouissement mais en plus nous contribuons à la création d'emploi pour personnes en situation d'exclusion au travers de cette association.

Mise en stockage en attente de filière de revalorisation

• Malgré différentes recherches, nous n'avons encore pas trouvé à ce jour des filières de recyclage pour les gants, les charlottes et les mandrins souillés de graisse. Nous avons donc fait le choix de ne pas envoyer ces déchets à l'enfouissement et de les stocker en attendant de trouver les filières appropriées.

Sensibilisation et action de notre équipe

• En complément des déchets que nous collectons en production, il nous semble important d'intégrer nos salariés dans nos convictions. Aussi, nous avons mis en place en 2019 dans le réfectoire différentes poubelles pour trier les papiers, plastiques, cartons, piles... Nous avons également acheté un composteur pour les déchets organiques des repas pris sur place. Enfin, nous avons instauré une collecte des mégots de cigarettes depuis le mois de juillet et nous enverrons ces mégots en filière de revalorisation.

→ Engagement dans des programmes et actions de sensibilisation

• En 2019, SO BAG s'est engagée dans un nouveau projet d'Ecologie Industrielle et Territoriale. Piloté par la Communauté Urbaine Creusot-Montceau (71), ce programme d'économie circulaire vise à optimiser les flux, valoriser les déchets et mutualiser les moyens. Il nous semblait donc naturel de faire partie des entreprises volontaires pour amorcer ce programme.



ÉCOLOGIE
INDUSTRIELLE
& TERRITORIALE



• Nicolas CHEVALIER, Dirigeant fondateur de SO BAG, a participé à la coalition d'entreprises engagées « 10% pour tout changer ». Organisés par Christophe ITIER, Haut-Commissaire à l'Economie Sociale et Solidaire et à l'Innovation Sociale du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, ces échanges avaient pour objectif de co-construire un plan d'action pour accélérer l'engagement des entreprises dans la transition écologique et solidaire.

• Chaque année, grâce à la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD), le grand public est sensibilisé à la prévention des déchets. SO BAG a donc saisi cette occasion pour présenter ses éco-gestes du quotidien à ses parties prenantes.



→ Biodiversité

• Nous poursuivons pour la seconde année consécutive, le parrainage de 2 ruches implantées en Languedoc Roussillon. Cette action permet d'agir concrètement à la sauvegarde des abeilles et à la création de nouvelles colonies. La récolte 2019 s'élève à 24kgs de miel et nous sommes heureux d'offrir un pot à nos salariés et clients.

1 pot de miel offert, une façon gourmande de sensibiliser à la RSE... BZZZZ



• Le programme de fidélité voyageur de la SNCF permet d'apporter notre soutien à des associations. En 2019, notre choix s'est porté sur la biodiversité avec la fondation WWF et la transition écologique avec la Fondation Nicolat Hulot.

→ Grâce à nos produits & développements

Nous prenons très au sérieux notre responsabilité environnementale et nous agissons pour réduire l'impact environnemental induit par les emballages. Nous avons donc à cœur de proposer de nouveaux produits dont la conception apporte une réponse vis-à-vis de l'environnement.

• C'est le cas par exemple de nos produits brevetés en partenariat avec Véolia. Clic'BAG et Clic'BAG Amiante apportent depuis plusieurs années une solution tout en un, simple et rapide pour améliorer le tri à la source, collecter et évacuer les déchets de construction.

En 2019, nous avons intensifié le partenariat avec Véolia au travers de leur solution Waste Box. Cette solution d' "Uberisation" de la collecte des déchets issus des chantiers BTP met en relation les clients du secteur avec un réseau de partenaires pour assurer la collecte, le traitement et le recyclage de leur déchets dans le cadre d'un modèle 100 % digital et 100 % centré sur l'expérience client.



• C'est le cas également de nos produits QVinci et QVinci liner. Développés il y a quelques années, ces big bag ne se déforment pas comme des big bag standards. Ils tendent vers une forme cubique plutôt que cylindrique et permettent donc un meilleur encombrement sur la palette. L'un des enjeux de cette conception est d'optimiser le chargement des camions pour permettre à nos clients de transporter + de big bag et donc + de produits en 1 seul transport. Au final le nombre de transports est limité ce qui impacte fortement la réduction de l'empreinte carbone.



**Jusqu'à 25 % de produit en + dans les camions
impact positif sur l'empreinte carbone**

• C'est encore le cas avec notre produit BL3. Ce big bag breveté apporte une solution technique pour la maîtrise des risques électrostatiques. L'alternative proposée par le BL3 vis à vis des big bag classiques a l'avantage de ne pas contenir de carbone ce qui rend sa matière facilement recyclable.

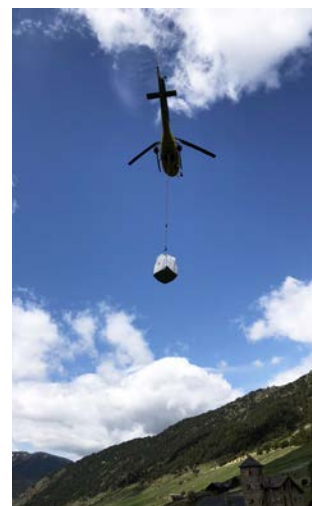


- Le dernier exemple de produit que l'on peut citer est né en 2019... SO BAG a en effet développé HELINNGO, un nouveau big bag spécialement adapté aux opérations d'héliportage.

La particularité d'HELINNGO est d'être homologué 8/1 ce qui autorise sa réutilisation et limite ainsi les déchets. En effet, les big bag habituellement utilisés dans les opérations d'héliportage sont à usage unique ce qui génère rapidement des déchets.

Rappelons que le transport de charges par hélicoptère impose des conditions de sécurité les plus strictes et HELINNGO répond à la recommandation du Guide des bonnes pratiques rédigé par l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics.

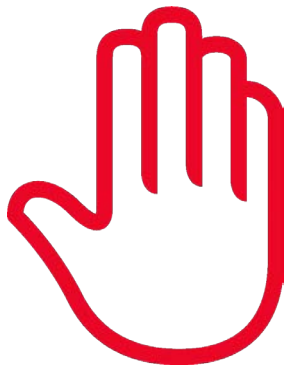
Dès la mise sur le marché, plusieurs sociétés d'héliportage ont adopté HELINNGO de même que 2 parcs naturels régionaux pour leurs opérations de nettoyage et de préservation des écosystèmes montagneux.



- Nous sommes également fiers de participer à la préservation des écosystèmes côtiers. En effet, nos big bag sont utilisés comme digue amovible de protection du littoral des risques de submersion marine et nous travaillons également sur une solution technique de la lutte contre l'érosion du littoral.

- Enfin, nous préparons la suppression de l'emballage unique et à cet effet, nous avons réalisé en 2019 des essais de développement de big bag biodégradable / compostable.





LOYAUTE DES PRATIQUES

Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

SO BAG s'engage à avoir une éthique irréprochable dans les affaires et à promouvoir la loyauté des pratiques dans le choix de ses fournisseurs et même de ses clients.

Le dixième et dernier principe du Global Compact des Nations Unies invite les entreprises à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin mais il nous semble important d'ajouter les questions relatives aux consommateurs.

En effet, les produits que nous fabriquons doivent être sûrs pour la santé des consommateurs et en particulier pour tout ce qui concerne les emballages destinés à l'industrie agroalimentaire et pharmaceutique. Il est essentiel de suivre les bonnes pratiques de fabrication et de respecter les règles d'hygiène afin de garantir la non-contamination de nos emballages.

En 2019, les actions réalisées ont contribué aux ODD 8, 9, 12, 16 et 17.



→ Audits 2019

2 audits ont été réalisés chez SO BAG par des organismes extérieurs :

- AB certif pour un audit de surveillance dans le cadre de notre certification ISO 9001
- CeFEA (Centre Français de l'Emballage Agréé) pour un audit de fabrication sur les emballages destinés au transport de matières dangereuses

En complément, 5 audits ont été réalisés en interne dans le cadre de notre certification qualité. Ce système d'évaluation HSQE est en place depuis 2015.

2 audits ont été réalisés chez les fournisseurs de SO BAG :

- 1 audit par Lloyd's Register chez l'un de nos fournisseurs implanté en Turquie
- 1 audit par nos soins chez l'un de nos fournisseurs implanté en République Tchèque

→ Code de conduite fournisseur

Nous avons établi en 2019 un code de conduite pour nos fournisseurs. Ce dernier définit les principes éthiques, sociaux et de développement durable auxquels SO BAG adhère et souhaite que ses fournisseurs se conforment.

Afin de construire des relations à long terme, nous souhaitons travailler avec des partenaires qui partagent nos valeurs et nous encourageons nos fournisseurs à mettre en place une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises. En signant ce code déontologique, nos fournisseurs s'engagent à être conforme :

- aux droits de l'homme et aux normes internationales du travail
- à la sécurité et la santé de leurs employés
- à l'environnement
- à loyauté des pratiques



ZI La Fiolle, rue Claude Boucher
71450 BLANZY
FRANCE

contact@sobagfrance.com
www.sobagfrance.com

